

Le vérificateur craint une flambée des coûts des mégaprojets

Des informations « secrètes » soulèvent l'inquiétude à Ottawa quant au peu de contrôle du gouvernement sur ces projets

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral s'inquiète du peu de contrôle qu'il exerce sur les mégaprojets énergétiques tel Hibernia, a confié un porte-parole du Conseil du trésor, hier, à Ottawa.

« Nous sommes inquiets parce que ce sont des projets coûteux », a déclaré M. Bruce McKellips, directeur de la division des ressources naturelles au Conseil du trésor.

M. McKellips n'a pas voulu préciser la nature de ces inquiétudes au comité des Communes qui étudiait, hier, des projets énergétiques dans lesquels Ottawa a investi 4,8 milliards.

« C'est secret, a-t-il affirmé, ces informations sont confidentielles et ont été transmises au ministre ». Le président du Conseil du trésor, Gilles Loiselle, serait préoccupé par ces dossiers, a cependant confié M. McKellips.

Hier, Mme Ellen Shillabeer, un expert fédéral en vérification de projets énergétiques, affirmait pourtant que les parlementaires devraient bénéficier « d'une meilleure information sur les engagements fédéraux à l'égard des mégaprojets et sur les résultats obtenus ».

Ces projets milliardaires ne sont pas encadrés par un contrôle gestionnaire précis. Le Conseil du trésor et le Vérificateur général n'ont pas mis en place des mesures de contrôle suffisantes. Le vérificateur Denis Desautels demande donc un « resserrement des modalités de surveillance » du gouvernement fédéral.

Ces normes de contrôle, attendues en juin prochain, devraient permettre un encadrement de la gestion et des coûts des mégaprojets énergétiques de Lloydminster et de NewGrade, en Saskatchewan, et d'Hibernia, au large de Terre-Neuve.

« Dans les trois cas, il n'est pas trop tard pour apporter des correctifs de différents ordres », a indiqué le vérificateur

Denis Desautels, qui craint une flambée des coûts de ces projets.

Les accords et les contrats conclus avec ses partenaires publics et privés devraient accorder au gouvernement fédéral un meilleur contrôle sur les coûts et préciser la responsabilité des signataires de ces accords lorsque les coûts dépassent les prévisions. Ces accords seraient sciemment confus en regard des transferts technologiques. Les termes « transferts technologiques » y sont associés à l'expression « dans la mesure du possible ».

« La surveillance de ces projets devrait aller plus loin que ce qui est écrit dans les accords, il faut élargir cette surveillance au maximum », a soutenu M. Desautels, qui prône une présence active d'Ottawa aux comités exécutifs de gestion de ces mégaprojets.

Le vérificateur a déclaré hier : « Les projets dont le gouvernement est partiellement propriétaire comportent tout simplement des risques trop nombreux

et des coûts trop élevés pour que les pratiques actuelles de surveillance soient maintenues ».

Le projet Hibernia est évalué à 5,2 milliards par le ministère fédéral de l'Énergie et des Ressources. Ottawa y a d'abord investi 1,04 milliard, auquel se sont ajoutés une garantie d'emprunt de 1,7 milliard et des crédits de TPS de 72,8 millions.

Mais en haussant sa part de 8,5 pour cent dans ce projet, le gouvernement fédéral a ajouté 370 millions. Il versera encore 175 millions si le projet dépasse les projections, ce qui est prévisible, a-t-on admis hier. La participation d'Ottawa dans Hibernia atteindra donc 3,35 milliards.

Le projet Lloydminster a grimpé de 1,2 à 1,7 milliard de 1988 à 1992. Le gouvernement fédéral a dû hausser sa participation de 400 à 530 millions pour compléter la construction d'une usine de transformation de pétrole lourd. Cette usine fonctionne à perte depuis novem-

bre 1992. Ottawa éponge une partie des pertes, a indiqué hier un porte-parole d'Énergie et Ressources.

Newgrade, un projet similaire au précédent, est estimé à 800 millions. Le gouvernement fédéral y a versé 275 millions en garanties d'emprunt. Le gouvernement de la Saskatchewan a déclenché une enquête publique sur le financement de ce projet en novembre 1992.

M. Ronald Bilodeau, sous-ministre à Énergie et Ressources, a expliqué que ces projets sont risqués pour le gouvernement parce qu'ils sont de « nature expérimentale ». Il s'est dit d'accord avec l'établissement de lignes directrices portant sur le contrôle des coûts. Mais ces normes ne devront pas incomber qu'à son ministère, a-t-il précisé.

« L'un des risques les plus graves est que nous ayons à dépenser beaucoup d'argent sans pour autant atteindre les objectifs voulus », a conclu le vérificateur Denis Desautels.

Hockin renonce à la direction du PC et appuie Kim Campbell

Presse Canadienne
LONDON, Ontario

« Je ne serai pas candidat et j'appuie Kim Campbell à la direction » du Parti conservateur, a annoncé hier le ministre du Tourisme, Tom Hockin.

La veille, il avait laissé entendre qu'il pourrait se porter lui-même candidat, avec des « idées neuves » et une « nouvelle approche ».

Il a cependant eu un entretien avec Mme Campbell et il a réalisé « qu'elle et lui sont d'accord pour s'attaquer fermement au déficit et pour favoriser une économie créatrice et plus dynamique ».

De plus, il a constaté que le ministre de la Défense reçoit partout au pays un appui « extrêmement chaleureux ».

LEADERSHIP '93

« Les Canadiens la considèrent comme une personne intelligente, pleine d'espoir et contemporaine, a-t-il fait remarquer. »

« Elle veut que je joue un rôle important dans toutes les questions politiques, particulièrement pendant la campagne. »

Ontario

M. Hockin, qui est âgé de 55 ans, est né à London, où il a été élu au Parlement pour la première fois en 1984. Il est devenu membre du cabinet deux ans plus tard.

Il n'y a actuellement que quatre candidats officiels à la direction du parti: Jean Charest, Patrick Boyer, Garth Turner et Jim Edwards. Quant à la favorite, Kim Campbell, elle doit annoncer sa candidature demain.

Les ministres suivants ont annoncé qu'ils ne se présenteraient pas: Perrin Beatty (Communications), Michael Wilson (Commerce), Barbara McDougall (Affaires extérieures), Don Mazankowski (Finances) et Otto Jelinek (Revenu).

M. Hockin a révélé que Mme Campbell lui avait dit qu'elle considérait la vitalité économique de l'Ontario comme essentielle au reste du pays.

« L'Ontario a besoin de toute notre attention », a affirmé Mme Campbell.



Tom Hockin

PHOTO PC



Garth Turner

Trois candidats déclarent la guerre à la dette

Presse Canadienne
OTTAWA

Les trois candidats les plus discrets à la direction du Parti conservateur ont dénoncé à l'unisson, hier, l'énorme dette de 450 milliards du Canada.

Le plus radical des trois, l'ancien journaliste Garth Turner, est allé jusqu'à proposer l'adoption d'une loi qui obligerait le gouvernement à toujours présenter un budget équilibré.

« Nous devons avoir un budget équilibré, non en paroles, mais par une loi », a-t-il déclaré à la réunion de l'Association canadienne de l'immeuble.

Adressant la parole au même endroit, l'avocat Patrick Boyer n'est pas allé aussi loin, mais il s'est dit favorable à une réduction draconienne des dépenses du gouvernement.

« Nous ne pouvons pas continuer d'emprunter pour payer des choses que nous n'avons pas les moyens d'avoir », a-t-il dit. Il a indiqué, à ce sujet, que le contrat de 5,8 milliards pour l'achat d'hélicoptères devait être annulé.

Cette suggestion a cependant été repoussée par M. Turner, qui a rétorqué que « nous ne pouvons pas envoyer des soldats canadiens dans des hélicoptères vieux de 30 ans, qui s'écrasent et causent la mort des hommes et des femmes qui protègent et défendent notre pays ».

Le troisième candidat, Jim Edwards, a suggéré un effort concerté pour réduire la dette, mais il n'a fourni aucune précision.

Un lapsus de Chrétien... et voilà que Clyde Wells devient candidat libéral à la place d'Elijah Harper

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il n'y a plus de doute, Jean Chrétien a parfaitement enregistré le fait que c'est un des ennemis de Meech qui vient d'être choisi candidat libéral dans le comté de Churchill, dans le nord du Manitoba.

En fait, il a tellement bien enregistré cette donnée politique qu'hier il a dit que c'était Clyde Wells, le premier ministre de Terre-Neuve, que les chefs autochtones manitobains avaient choisi comme candidat!

M. Chrétien a dû rapidement corriger ce lapsus constitutionnel en se reprenant pour préciser qu'il s'agissait plutôt d'Elijah Harper, l'ancien député néo-démocrate qui a empêché la ratifi-

cation de Meech par la législature du Manitoba.

« Nous avons demandé à quelques chefs autochtones seniors de se présenter pour nous là-bas. Certains d'entre eux sont des libéraux connus, et ils se sont retournés et ils ont dit: « Non, le meilleur représentant pour nous, c'est Clyde Wells », a déclaré le chef libéral.

M. Chrétien a ensuite bafouillé pendant une seconde pour corriger le plus rapidement son erreur.

« Non, ha, hum, pardon, Harper », a-t-il ajouté.

Si M. Harper a empêché la ratification de Meech par le Manitoba, Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, a lui aussi bloqué la ratification de l'accord par sa province en ne demandant pas la tenue d'un vote à la dernière

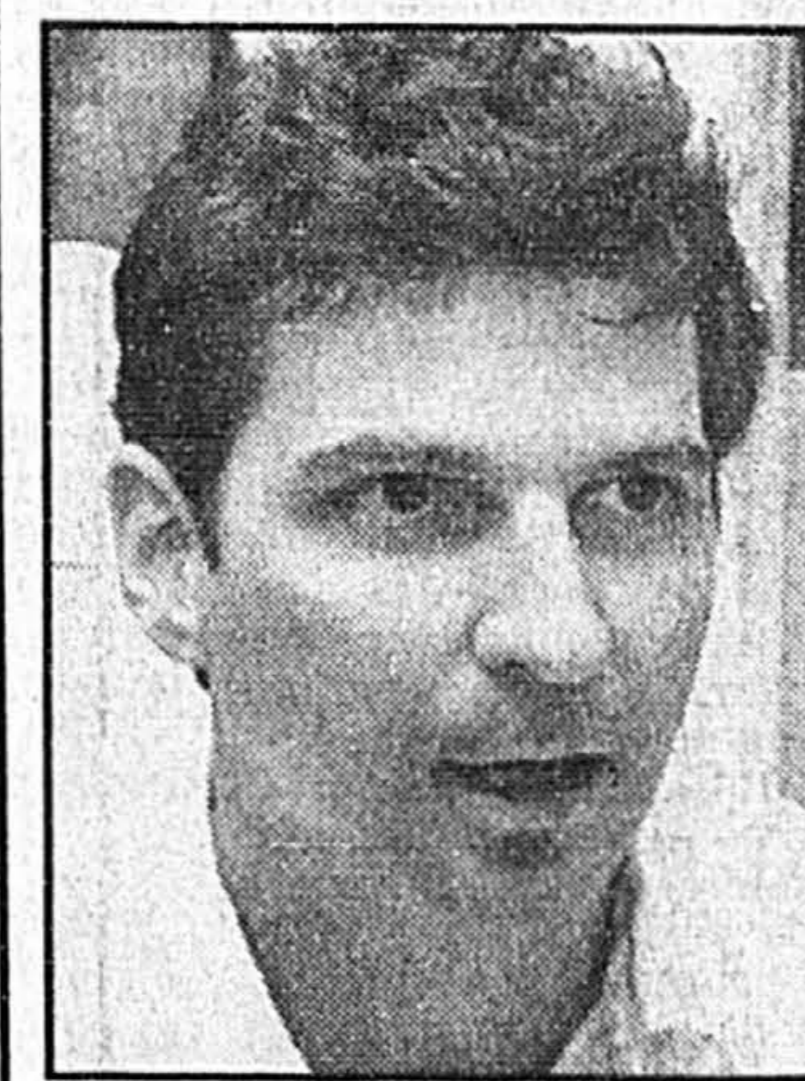
minute, alors qu'il l'avait promis à ses homologues du reste du pays.

M. Chrétien a été lui aussi un des opposants aux ententes du lac Meech.

Si M. Chrétien a bien enregistré le fait que c'est un ennemi de Meech qui va maintenant se présenter pour les libéraux dans Churchill, plusieurs députés du parti en sont aussi très conscients et ne trouvent pas nécessairement ce choix des plus judicieux, au moment où le parti a de sérieuses difficultés au Québec.

Mais tous préfèrent ne pas en parler publiquement.

Sheila Cops, numéro deux du parti, a refusé systématiquement de commenter le projet de M. Harper de briguer la candidature libérale à partir du moment où la nouvelle a été connue.



François Bourassa

Bourassa devient grand-père pour la seconde fois

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Moment de grâce pour Robert Bourassa, qui traverse une période difficile. Il est devenu grand-père une seconde fois, dimanche dernier.

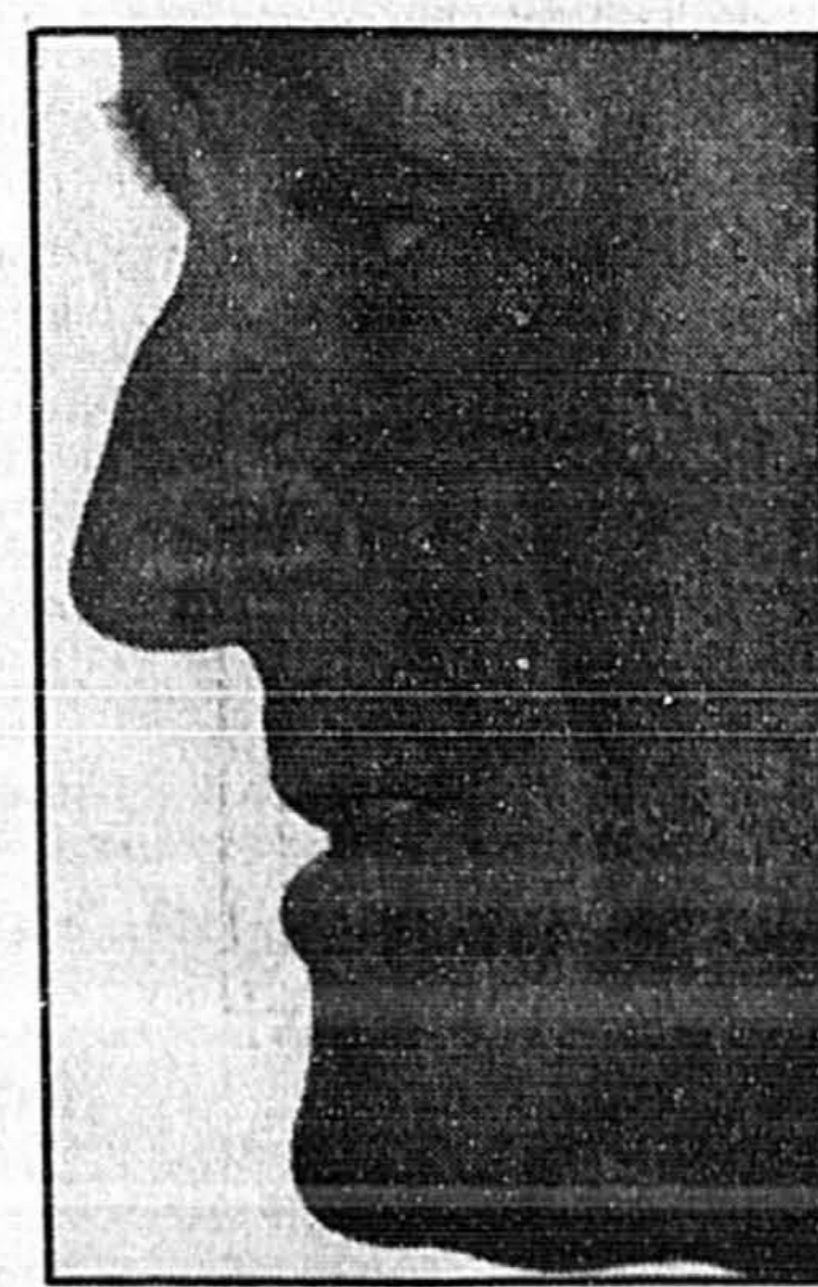
Son fils François et l'épouse de celui-ci, Louise Allaire, ont eu, dimanche dernier, un second fils qui se prénommera Simon. « Tout s'est bien passé », d'expliquer hier

François Bourassa, joint à son domicile d'Outremont.

Interrogé brièvement par La Presse, le musicien de jazz ne cache pas que son père est comblé de joie par cet événement. « Il est très heureux, il vient tout juste de venir le voir à la maison », a-t-il dit. Cette naissance est la seconde pour le jeune couple qui, il y a trois ans, avait eu un premier fils, Mathieu.

Robert Bourassa récupère toujours des effets de son traitement

à l'interleukine 2 — terminé depuis le 5 mars. Selon des sources fiables, M. Bourassa souhaiterait revenir à l'Assemblée nationale vers Pâques — les travaux ajournent pour une semaine le 8 avril. Fatigué, il ne voulait pas revenir précipitamment au travail pour s'absenter quelques jours plus tard, ravivant inutilement les spéculations. Selon la porte-parole de M. Bourassa, Sylvie Godin, la date du retour de M. Bourassa à l'Assemblée nationale n'est toutefois pas déterminée.



Brian Mulroney

La démission de Mulroney aura peu d'effet sur la question de l'indépendance du Québec

Les Québécois ne prévoient pas que la démission de Brian Mulroney comme chef du Parti progressiste conservateur aura un impact imminent sur l'accession à l'indépendance du Québec, selon un récent sondage Gallup. En réponse à la question: « Avec la démission de Brian Mulroney comme chef du Parti progressiste conservateur, pensez-vous que la possibilité que le Québec devienne indépendant dans les cinq prochaines années est plus élevée, moins élevée ou est restée la même? », 55 p. cent des Québécois n'envisagent pas que le départ de M. Mulroney ait un effet sur l'imminence de l'indépendan-

SONDAGE GALLUP

ce au Québec. Vingt-sept pour cent des Québécois pensent que la démission du chef du Parti progressiste conservateur augmente la possibilité d'indépendance du Québec alors que 9 p. cent des répondants croient que le départ de Brian Mulroney va apaiser le vent indépendantiste au Québec. Dix pour cent des répondants n'ont pas exprimé d'opinion sur le sujet.

Il est important de noter que l'âge est un important déterminant sur ce sujet. Alors que 45 p. cent des répondants âgés entre 18 et 29 ans n'envisagent pas de changement sur la question nationale avec le départ de Brian Mulroney, ce chiffre augmente à 46 p. cent parmi ceux âgés de soixante-cinq ans et plus, 50 p. cent parmi les répondants âgés entre 50 et 64 ans et à 61 p. cent parmi ceux dont l'âge se situe entre 40 et 49 ans. Deux Québécois sur trois (66 p. cent) âgés entre 30 et 39 ans n'entrevoient pas de changement au sujet de l'accession à l'indépendance du Québec avec la démission de Brian Mulroney.

tion est un autre important déterminant sur le sujet d'aujourd'hui. Alors que 43 p. cent des répondants qui ont fréquenté l'école secondaire sont d'avis que le départ de Brian Mulroney n'aura pas d'effet sur l'accession à l'indépendance du Québec, 58 p. cent des Québécois de niveau primaire et 61 p. cent de ceux ayant fréquenté le cégep partagent le même avis. Deux Québécois sur trois (66 p. cent) ayant fréquenté l'université croient que la démission de Brian Mulroney comme chef du Parti progressiste conservateur n'aura pas d'effet sur la possibilité que le Québec devienne indépendant dans les cinq prochaines années.

Finalement, il est intéressant de noter que le niveau d'éduca-

L'accord de Charlottetown réhabilité

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral s'affaire à dépeussier une section du défunt accord de Charlottetown afin de coordonner plus efficacement avec les provinces ses efforts de réduction de la dette, a indiqué hier le ministre des Finances, Don Mazankowski.

Une politique fédérale sur l'économie, émise en novembre 1991, pourrait servir de base à un plan fédéral-provincial de réduction de la dette.

Le document de 1991, intitulé « Fédéralisme canadien et union économique », une partie de l'accord de Charlottetown défait en octobre dernier, mettait de l'avant certaines suggestions visant à harmoniser les politiques économiques des deux paliers de gouvernement.

M. Mazankowski a déclaré hier, hors de la Chambre des communes, que les ministres des Finances des provinces avaient appuyé cet objectif lors d'entretiens privés avec lui.

Lors de sa consultation pré-budgétaire, qui s'était étendue sur plusieurs mois, le ministre fédéral des Finances a dit avoir constaté que la réduction du déficit était une préoccupation nationale.

« Nous allons tenter de saisir l'essence de cette préoccupation et de développer un plan national afin d'établir des objectifs clairs et précis », a-t-il déclaré.

Lundi, une agence d'évaluation du crédit a servi un sérieux avertissement concernant les dettes des provinces, qui ne cessent de grimper. Hier, la Banque du Canada a encouragé les gouvernements à poursuivre leurs efforts de restrictions budgétaires.

Selon M. Mazankowski, la politique fédérale sur l'économie serait un excellent point de départ à une action concertée en matière de réduction de la dette. Cette proposition préconisait notamment l'adoption d'une date fixe pour le dépôt des budgets, encourageait les 11 ministres des Finances à tenir des rencontres annuelles, à publier des prévisions budgétaires.

L'équité selon Desjardins

À u nom de l'équité, le Mouvement Desjardins voudrait que toutes les sociétés qui oeuvrent dans le capital de risque puissent profiter des avantages fiscaux dont jouit le Fonds de solidarité de la FTQ.



Si ces pressions étaient venues de n'importe quelle autre institution financière on n'y aurait vu qu'une manifestation de jalousie face à un concurrent mieux traité. Le Fonds de solidarité a le vent dans les voiles et prive les institutions financières d'une partie de la manne des REER. Il est donc normal qu'elles réagissent en invoquant les règles de la concurrence et les lois du marché.

Venant du Mouvement Desjardins, la même démarche devient agaçante. D'abord parce que ses dirigeants, fidèles à la tradition de double langage de cette institution, transforment une question de gros sous en débat moral. Profitant de l'image d'engagement social du mouvement, ils invoquent l'équité et la justice, quand dans le fond ils parlent de rendement et de part de marché.

Par ailleurs, de toutes les institutions financières, c'est le Mouvement Desjardins qui devrait le mieux comprendre pourquoi le Fonds de solidarité dispose d'avantages que n'ont pas les autres. Le Mouvement Desjardins, qui a toujours voulu allier

les exigences de la rentabilité aux impératifs de sa mission sociale, aurait dû être capable d'apprécier la spécificité de la mission du Fonds de solidarité.

Il est vrai que les contribuables qui investissent dans le Fonds profitent d'avantages fiscaux généreux: en plus d'une déduction d'environ 40 p. cent comme pour n'importe quel autre REER, ils ont droit à des crédits d'impôt de 20 p. cent de Québec et d'Ottawa. En bout de ligne, ils récupèrent 80 p. cent de leur mise de fond.

Ce cadeau exceptionnel a pour but d'encourager quelque chose d'unique, un phénomène de société qui était inconnu chez nous, la participation du mouvement syndical au financement d'entreprises et à leur gestion. C'est pour encourager ce virage unique qu'on a mis au point cet abri fiscal. Et pour protéger des investissements particulièrement risqués.

À notre connaissance, aucune autre société de capital de risque, y compris au Mouvement Desjardins, ne propose un projet du même ordre. Et si ce n'était ce volet de laboratoire social, les 80 p. cent de récupération fiscale seraient injustifiables.

D'ailleurs, l'idée d'étendre à toutes les sociétés de capital de risque des avantages fiscaux comparables fait dresser les cheveux sur la tête. Pourquoi faudrait-il que ce soit l'État, et donc l'ensemble des contribuables, qui prenne en fait 80 p. cent des risques liés à des projets en principe prometteurs? Si on pense

en termes d'équité, il serait plus sage de se demander si le Fonds de solidarité, maintenant qu'il a connu son envol, a encore besoin d'un soutien gouvernemental aussi substantiel.

L'intervention du Mouvement Desjardins est également étonnante parce que son président, M. Claude Béland, l'a faite au nom de l'équité. La chose fait sourire quand on se souvient que le Mouvement Desjardins n'a aucun scrupule à exiger un traitement préférentiel en vertu de sa différence. Comme si les préoccupations quant à l'équité n'allaient que dans un sens.

Le Mouvement Desjardins a sa propre loi, qui lui confère des avantages réels face à ses concurrents directs, les banques à charte. Cette loi lui consentait un abri fiscal sur mesure, une déduction pour l'achat de parts sociales. Comme par hasard, cette même loi facilite ses investissements dans le capital de risque, lui permettant de profiter plus que d'autres institutions des avantages du décloisonnement. Et c'est maintenant le même Mouvement Desjardins qui s'inquiète parce qu'une autre institution est soumise à des règles particulières qui tiennent compte de ses besoins et de ses caractéristiques.

Les dirigeants du Mouvement Desjardins, qui chantent sur tous les toits que leur entreprise n'est pas comme les autres, ont raté la une très belle occasion de montrer de façon plus concrète qu'ils se démarquent des entreprises capitalistes classiques.

Alain DUBUC

Dur, dur d'être journaliste

Il est des phénomènes qu'on hésite à aborder. De peur que même leur dénonciation accroisse leur importance. Il faut pourtant regarder la réalité en face. Tous les médias, un jour ou l'autre, tombent dans le panneau. Et se font manipuler. Par d'astucieux promoteurs qui parviennent à donner un air de brûlante actualité à des «shows» qui, autrement, passeraient inaperçus.



Dans certains cas, c'est tout simplement une habile opération de marketing. Et tant pis pour les naïfs qui paient le prix fort pour aller se faire casser les oreilles par des moines tibétains devenus les agents de promotion d'un club de voyages. Cette fois, il s'agit d'un enfant de cinq ans dont les parents insatiables ont fait une véritable attraction. Comme un animal de cirque. Histoire de changer en or la moindre de ses pitreries. Tout en affirmant sans rire que le petit génie adore cette vie de star internationale et qu'«au moindre danger, on s'arrêtera!» Comme s'il n'était pas déjà trop tard pour ce gamin dont on a confisqué l'enfance pour satisfaire les fantasmes de gloire de ses parents qui avouent avoir «tellement ramé pour faire ce métier»!

Domage que la loi de Protection de la jeunesse n'ait pas prévu ce genre d'abus; il se serait sûrement trouvé quelque part une DPJ assez vigilante pour mettre un terme à cette exploitation induite de la candeur enfantine et de l'inconscience du public qui applaudit à ses prouesses. Grâce à la complaisance des médias qui sont devenus les complices de ce type d'opérations publicitaires.

Ces deux exemples illustrent bien la facilité avec laquelle d'habiles «relationnistes» parviennent à créer artificiellement des «événements» dont les journalistes se sentent obligés de faire état. Soit-disant parce qu'ils sont là pour refléter la réalité. Or il est des cas où c'est précisément leur intervention qui sort de la marginalité des phénomènes qui auraient dû y rester. C'est ce qu'ils ont fait avec les moines tibétains et cet enfant. Ils n'ont pas à en être fiers. Parfois, c'est décidément dur, dur, d'être journaliste. Et d'avoir le courage de se taire.

Pierre GRAVEL



DRÔTES RÉSERVÉS

La boîte aux lettres



«Shehaweh»: violence inutile

■ J'ai bondi de mon fauteuil après m'être fait prendre à l'improviste par cette scène d'une violence inattendue — et inutile — qui inaugurerait le nouveau téléroman, *Shehaweh*.

Avant d'aller consulter un psy..., car je m'interroge sur mes réactions de moins en moins tolérantes vis-à-vis des scènes de violence servies à domicile, j'aimerais porter ma réflexion à la connaissance plus vaste de vos lecteurs, ce qui me permettrait ainsi de joindre ma voix à celle de ceux qui protestent.

On nous le dit, on nous le montre de toutes les façons et de plus en plus à hautes doses, la violence s'installe dans notre société, en en infestant tous les âges et toutes les couches. Cependant, je croyais que l'être humain ordinaire avait encore la capacité et la liberté de croire en certaines valeurs, et de faire ses choix en fonction de celles-ci. Ainsi, en ce qui concerne les spectacles où la violence est privilégiée, j'ai la possibilité d'assister, ou non, à la projection d'un film, à la présentation d'une pièce de théâtre, celle d'acheter, ou non, un vidéo ou même un jeu de société ou un banal jouet.

Je peux aussi m'abonner à un journal, de préférence à un autre, selon les valeurs qu'il véhicule. Cette même liberté, ces mêmes valeurs, me conduisent aussi à sélectionner mes amis, mes relations. Tout cela ne regarde que moi et ne dérange personne.

Alors, comment se fait-il que, de plus en plus, cette vieille boîte magique nommée télévision, me surprenne à l'improviste pour forcer mes yeux, mes oreilles à supporter une agression surgissant dans ma propre maison sans que j'aie eu les moyens de la prévoir, ce qui m'aurait permis de me défendre... au moins en changeant de programme. Ce lundi, à 21 h, que je le veuille ou non, que cela me plaise ou pas, que j'aie de jeunes enfants près de moi ou non, la violence était chez moi avec ses cris et ses images brutales.

Si tous les gens de bonne volonté qui en ont assez décidaient de sortir de l'ombre, les meneurs de jeu sauraient alors qui préfère quoi... et la liberté reprendrait ses droits.

Danielle HUSSON
Montréal

Cancre égoïste et immatures

■ Je viens de lire un article dans *La Presse* du 10 mars intitulé «Cons», «têteux»: les gros mots d'un prof à des cancre... écrit par Michèle Ouimet.

Je trouve absolument aberrant que M. Robert Cantin, un enseignant au «dossier numéro un», doive «s'expliquer avec sa classe» (je me retiens pour ne pas écrire sa gang de cons), alors que celle-ci, est très bien au courant du problème découlant de sa conduite déguéulasse envers une suppléante.

Que l'enseignante soit jeune ou d'expérience, confiante ou insécure, plus ou moins jolie, de sexe féminin ou masculin, excellente ou médiocre, de nationalité québécoise ou autre, cela ne devrait excuser en rien le comportement inacceptable de cette classe.

Je suis certaine que Mme Shirley Hazel a fait de son mieux pour remplacer M. Cantin qui, à son tour, donne la maximum (on ne peut réussir autrement surtout en classe d'adaptation scolaire) à son groupe, même si ce dernier semble constitué de quelques cancre égoïste, immatures et insolents, qui agissent sans considération pour ceux qui cherchent à intervenir favorablement auprès d'eux.

J'espère de Shirley et Robert tiendront le coup et que cette histoire n'éteindra pas le feu sacré que l'on doit conserver malgré tout en ces années troubles. Il faut continuer à croire en notre métier, ingrat parfois, malgré le manque apparent de solidarité entre les enseignants, le sentiment que les directions d'écoles sont impuissantes dans certaines situations, face aux parents, que certains parmi ceux-ci collaborent plus facilement ensemble pour détruire l'école qu'avec elle pour la bâtir.

Une collègue enseignante à l'élémentaire à la CECM.

Claudette PION
Boucherville

Musellement des professeurs

■ Monsieur le professeur Cantin fait

copier à ses élèves 60 fois qu'ils ne sont pas très respectueux envers leur professeur. Un parent «indigné» se plaint au Conseil des commissaires de la Commission scolaire. Un article de journal de plusieurs colonnes est publié dans *La Presse*.

Le système dans lequel nous vivons a tellement peur de l'opinion publique que tout est paralysé. En effet, embêtée, la directrice de l'école en question a dû se défendre devant les médias par une réponse ambivalente. Oui, le professeur est coupable d'avoir exagéré, mais non, il n'aura pas de sanction pour cette première offense car il a «un dossier numéro un». Mais il devra faire son mea culpa devant sa classe...

Ce sont les étudiants qui souffriront le plus de cette politique dont le résultat est le musellement des professeurs. Comment allez vous réagir, chers parents indignés, lorsque dans quelques années vos enfants seront sur le marché du travail. N'ayant appris nulle part à respecter l'autorité ou la discipline, ils seront les premiers à souffrir de ce manque de savoir-vivre.

Il faut que le pendule s'équilibre entre les abus de discipline du passé et l'anarchie présente. Les professeurs doivent arriver à être capables d'appliquer une discipline, sans mettre leur carrière en jeu.

Bravo Monsieur le professeur Cantin! Même si ce n'est pas la façon la plus élégante vous avez quand même à votre façon posé un geste concret pour contrôler la banalisation de l'anarchie dans nos écoles.

C. DELNOUR
Saint-Bruno

Prendre le taureau par les cornes!

■ Le titre sur les «cancres» et les «têteux» semble jeter le blâme sur le professeur, à qui on attribue des propos méprisants. Or, il n'en est rien. Au contraire, le contenu de l'article nous convainc de la colère justifiée d'un professeur qui tient à faire respecter l'autorité. Lui-même respecte ses élèves, qui l'adorent selon la directrice.

Il revenait au prof d'avoir de bonnes

relations avec ses élèves et de réprimander ceux-ci pour leur comportement inacceptable. Il l'a fait. Bravo!

Je tiens à féliciter cet enseignant qui a mis de côté les gants blancs et la pédagogie en utilisant le langage des élèves pour bien se faire comprendre. Il faut parfois prendre le taureau par les cornes. J'aimerais bien connaître le procédé qu'aurait utilisé le parent qui a porté plainte. A son fils qui lui a raconté sa journée, quelle remarque a-t-il faite? L'a-t-il encouragé à ce sabotage des cours et à une conduite indigne de jeunes de 14 et 15 ans?

S'il ne se trouve pas de prof pour intervenir vigoureusement après un tel chambardement en classe, quel respect ces adolescents devenus adultes auront-ils pour l'autorité? Nul doute que dans dix ans les élèves de l'éducateur Robert Cantin auront une conduite respectueuse avec leurs supérieurs ou leur patron.

N'est-ce pas l'objectif d'une éducation authentique?

Maurice DUFORT
Laval-des-Rapides

Attitude puérile

■ J'ai lu avec incrédulité l'article intitulé: «Cons», «têteux»: les gros mots d'un prof à des cancre. Je n'ai été nullement choquée par le geste du professeur mais bien par l'attitude puérile et irréfléchie du parent.

Que ce parent cesse de considérer son enfant comme la première merveille du monde et qu'il le voit enfin tel qu'il est, c'est-à-dire comme un être imparfait qui doit être dirigé, contraint à l'occasion et aussi repris lorsqu'il commet des erreurs. C'est le rôle du parent et du professeur. Si le parent est incapable de le remplir, qu'il laisse au moins le professeur essayer de le faire. Vraiment ce parent ne sait pas quand se fâcher et contre qui diriger sa colère. Il devrait peut-être mettre un peu d'énergie à ÉDUIQUER son enfant et le faire étudier un peu plus.

Les étudiants de cette classe viennent de goûter à leur propre médecine. Il était plus que temps et cela devrait se produire plus souvent. Les professeurs, eux, y goûtent à longueur d'année.

C. BREAULT Joliette

Opinions



Du côté des «hommes à chevaux», on ne semble pas avoir entretenu beaucoup de respect à l'égard du public.

Le monde des courses lance un appel de détresse, mais personne ne répond

GUY GODIN

L'auteur, directeur du Service de l'information à l'Université du Québec à Trois-Rivières, est un ancien propriétaire de coursiers, qui observe le domaine des courses sous-harnais depuis une quarantaine d'années.

Ces derniers temps, les médias se sont faits l'écho des cris d'alarme lancés par les principaux représentants de ce que l'on appelle «l'industrie des courses» au Québec. Devant la poussée très prochaine des casinos, le monde des courses crie au loup, croyant entendre sonner son propre glas dans le ronron des machines à sous.

Un savant docteur de l'Université de Louisville, au Kentucky, Richard Thalhimer (*La Presse*, 17 février) vient d'ailleurs de livrer les résultats d'une étude qu'il a conduite et qui confirme que l'implantation de casinos à Atlantic City a fait chuter de 34% le chiffre d'affaires des hippodromes au New Jersey.

De récentes analyses, réalisées par de grandes firmes comptables présentes au Québec, estiment pour leur part que les casinos provoqueraient la perte de 143 millions de dollars et de 2 450 emplois au sein de l'industrie des courses au Québec. Les casinos pourraient donc asséner le coup de grâce à une activité déjà fort mal en point. (...)

Insensibilité

Mais pourquoi reste-t-on insensible aux appels de détresse du monde des courses?

L'une des premières raisons concerne la désintégration de «l'image» de ce que l'on appelle à une certaine époque le «sport des rois». (...) Cette époque idyllique paraît désormais révolue: les drogues intraveineuses ou intramusculaires administrées aux chevaux, les descentes policières effectuées il y a quelque temps dans la zone des écuries d'hippodromes québécois, les suspensions, accusations ou poursuites judiciaires contre certains conducteurs ou entraîneurs, etc. ont drôlement amoitié «l'image» des courses. À cet égard, une récente étude d'une analyste en structures organisationnelles, Joan Zielinsky, mandatée pour étudier la situation de l'industrie des courses aux États-Unis, conclut que les courses souffrent d'un sérieux problème de

perception du public quant à leur intégrité.

En même temps, il faut dire que les Québécois ont pu accéder ces dernières années à une multitude de loisirs nouveaux et de toute nature, parmi lesquels plusieurs jeux de hasard conçus par Loto-Québec, ainsi qu'aux bingos, vidéos-poker et bientôt les casinos. Déjà, les courses ont beaucoup souffert de toute cette compétition et l'industrie s'est fort mal adaptée dans son ensemble à une situation nouvelle où elle n'était plus seul maître à bord.

D'abord, les hippodromes n'ont jamais, me semble-t-il, eu le don de se comporter en véritables entreprises «battantes». Se considérant comme dépositaires d'une clientèle captive, ils n'ont jamais senti le besoin, contrairement à ce que l'on observe dans des marchés actifs, d'identifier et de «dorloter» leurs meilleurs clients. (...)

Du côté des «hommes à chevaux», le bilan n'est guère plus reluisant. On ne peut pas dire que ceux-ci ont fait beaucoup d'efforts pour encourager particulièrement les propriétaires de chevaux. Ces derniers, trop souvent traités comme de simples pourvoyeurs d'argent qui n'y connaissent absolument rien en chevaux de courses, se sont rarement sentis considérés dans la zone des écuries. Face à cette mentalité peu accueillante et peu reconnaissante, bien des propriétaires ont tourné le dos aux écuries, aux chevaux, et même aux courses, pour se diriger vers quelque loisir plus valorisant. (...)

Encore du côté des «hommes à chevaux», — le sujet est délicat mais il faut l'aborder — on ne semble pas avoir entretenu beaucoup de respect et de considération à l'égard du public. N'importe quel amateur de courses le moins éclairé peut vous raconter une série d'histoires d'horreur: comportements douteux de conducteurs, mises gagnantes qui auraient dû rapporter de belles sommes mais qui ne retournaient pratiquement rien au pari-mutuel les combinaisons ayant été brûlées ou «assommées» par les gars des écuries, cheval favori qui ne va pas aux courses pour favoriser un «adversaire», etc. Certains des hommes à chevaux, plus préoccupés de «faire la passe» que d'offrir un vrai spectacle et respecter le public, ont chassé bien des gens des hippodromes.

Pour conclure, parlons aussi du problème des drogues administrées aux chevaux. Combien de fois a-t-on vu un

cheval être réclamé et se retrouver avec un nouvel entraîneur qui réussissait par la suite à faire descendre la marque à vie de ce même cheval de deux, trois, et même quatre secondes, grâce à un cocktail chimique inaccessible à l'ancien entraîneur. C'est un secret de polichinelle dans le monde des courses que la plupart des entraîneurs n'osent pas révéler aux chevaux de certaines écuries, car ces chevaux sont intouchables si vous n'avez pas «la recette». Et croyez-moi, la recette, ce n'est pas de frotter les pattes à 5h du matin...

Est-il trop tard?

Serait-il donc trop tard, et que faire en cette 25e heure?

Je me permets de suggérer quelques voies de réflexion: tout d'abord, contrairement au mythe qu'entretiennent les hommes à chevaux à savoir que les courses ne peuvent être dans de bonnes mains qu'entre celles «de gens du milieu», il faudra au contraire compter désormais sur des lectures extérieures et sur des regards neufs. Par exemple, à Trois-Rivières, le Comité de gestion créé en octobre 1991, et essentiellement composé de néophytes dans le monde des courses, a réussi à améliorer le climat et à assainir très nettement la situation financière de l'hippodrome. L'heure semble donc venue pour les hippodromes d'accueillir des gestionnaires extérieurs au monde des courses pour y défendre et illustrer des valeurs de transparence, d'intégrité et y appliquer une éthique rigoureuse dans un domaine où celle-ci a toujours fait si cruellement défaut.

Par ailleurs, peut-être y aurait-il lieu de revoir toute la question de l'utilisation des drogues administrées aux chevaux et d'imposer à cet égard des règles inviolables sous peine de bannissement à vie.

Peut-être faudrait-il payer par chèque personnalisé les gagnants de sommes importantes au pari mutuel et conduire avec beaucoup de transparence des enquêtes lors de courses douteuses ou de retour inhabituel.

Le public pourrait aussi avoir accès à une sorte d'ombudsman le représentant auprès de l'hippodrome. Peut-être faudrait-il aussi limiter la propriété de coursiers aux seuls citoyens n'ayant aucun casier judiciaire et ne pas accepter de compagnies à numéros ou à nom fictif comme propriétaires de chevaux. Il y a tant à faire...(...)

L'Algérie à la veille du 13e anniversaire du «Printemps berbère»

A. BELAÏD

L'auteur est un berbère algérien.

La situation qui prévaut en Algérie est la résultante de la déliquescence de l'état monolithique mis en place depuis 1963 par l'ex-parti unique FLN (Front de Libération Nationale). Le pourrissement socio-politique induit par près de 30 ans de pouvoir absolutiste, gangrené par une corruption et un «clientélisme» érigés en institutions, a fait le lit de l'intégrisme religieux incarné par le FIS (Front Islamique du Salut) dont le seul et unique objectif a toujours été le pouvoir à n'importe quel prix, même au prix du blasphème.

Un environnement socio-politique aussi sclérosé ne pouvait servir d'humus à une démocratie véritable. L'embellie démocratique (1989-1991) fut vite compromise par un climat de violence et d'insécurité, dont le FLN et son «FIS» partagent l'entière responsabilité, ayant conduit à l'instauration de l'état d'urgence, récemment reconduit pour une durée indéterminée.

Le climat de quasi-guerre civile, marqué par un terrorisme intégriste abject dont la violence va crescendo, a aussi pour corollaire le report sine die du débat sur la reconnaissance constitutionnelle de la langue tamazirt (berbère), publiquement revendiquée depuis les événements du «Printemps berbère» qui ont embrasé la Kabylie en avril 1980. (!) Ainsi, la reconnaissance de Tamazirt est, une fois de plus, sacrifiée sur l'autel de la sacrosainte unité nationale. En effet, d'aucuns se servent de la conjoncture actuelle pour pérenniser l'occupation d'une revendication légitime longtemps combattue au nom d'un araboislamisme rétrograde qui a fini par mettre l'Algérie à genoux.

Les courants islamiste et panarabiste algériens ont de tout temps charrié un anti-berbérisme virulent. Leur objectif commun a toujours consisté à annihiler toute revendication identitaire susceptible de remettre en cause l'exclusivité de l'arabité qu'ils s'acharnent à coler à l'Algérie, en contradiction avec son histoire millénaire. Pour ce faire, le pouvoir algérien a opté, dès l'indépendance (1962), pour une stratégie de négation de l'identité amazir (berbère). Stratégie exacerbée par l'hégémonie de l'araboislamisme érigé en dogme et l'émergence de l'intégrisme véhiculé par le FIS (pour qui les kabyles sont des mécréants, créature du FLN pour contrer la «menace kabyle».

L'intox savamment distillée par le pouvoir a toujours consisté à lier toute mouvance berbère à une manipulation étrangère, poussant le ridicule jusqu'à soutenir que «le berbère était une création du colonialisme». Ainsi, bien que langue millénaire du continent, le Tamazirt fut de facto exclu de l'héritage linguistique africain, et son enseignement proclamé hors la loi. Les berbères furent ainsi contraints à «vivre clandestinement leur identité dans leur propre pays».

Ce climat d'oppression culturelle et d'étouffement politique engendra «l'explosion kabyle» d'avril 1980 traduisant le ras-le-bol des kabyles contre la politique culturelle du régime. Cette

contestation, conçue et gérée par des jeunes cadres et étudiants dont plusieurs connaîtront la prison et la torture, fut sauvagement matée par une répression impitoyable dont le coup d'envoi fut donné à Tizi-Ouzou (capitale de la Kabylie) le 20 avril 1980. Ce séisme contestataire kabyle ébranla sérieusement, pour la première fois depuis l'indépendance, les fondements politiques du régime. Aujourd'hui, d'aucuns admettent que le «Printemps berbère» a été le précurseur de l'instauration de la démocratie en Algérie. Comme l'écrit l'historien algérien M. Harbi, «l'explosion de Tizi-Ouzou vise l'État absolutiste et pose à tous les Algériens le problème de la démocratie et du droit à la différence».

Cependant, à la veille du treizième anniversaire du «Printemps berbère», force est de constater que le pouvoir demeure toujours hostile à la reconnaissance constitutionnelle de Tamazirt. Comme le dit S. Saadi (un des principaux animateurs d'avril 1980), «l'Algérie officielle ne veut pas admettre porter en elle d'autres valeurs culturelles hormis l'arabo-islamisme». On en veut pour preuve l'instauration officielle du monolinguisme en 1991 (vote de la loi sur l'arabisation), en pleine phase de prétendue démocratisation. La décision de baptiser l'union maghrébine Union du Maahreb Arabe (UMA) relève, quant à elle, d'une volonté concertée d'exclusion et de négation de la dimension amazir du Maghreb. Sinon, pourquoi une union exclusivement arabe?

Les quelques concessions faites avec parcimonie ces dernières années, semblent obéir beaucoup plus à un calcul qu'à de véritables convictions. La tenue des amendements constitutionnels qui seront prochainement soumis par référendum sera certainement un révélateur pertinent des intentions réelles du régime actuel quant à la reconnaissance constitutionnelle de tamazirt. Sans trop d'illusions, cependant, si l'on se réfère à cette déclaration de M. Belaid Abdelmalik (actuel premier ministre): «Qu'on me dise que l'arabe est ma langue nationale, mais à côté je veux développer quelque chose qui m'est propre, je trouve ça tout à fait légitime. Mais si vous me dites que l'arabe n'est pas ma langue et seulement Tamazirt est ma langue, je trouve ça très grave.» (?) Véritable profession de foi insinuant que le Tamazirt sera toléré si, et seulement si, il reste confiné au folklore. Quant à l'essentiel, l'arabe est et restera la seule et unique langue nationale officielle, même si beaucoup de berbères ne la parlent pas.

La reconnaissance constitutionnelle de Tamazirt ne semble donc pas imminente. Cependant, elle est inéluctable désormais. En attendant de célébrer ce jour, la communauté berbère de Montréal se prépare, comme de coutume maintenant, à commémorer comme il se doit ce treizième anniversaire du «Printemps Amazir».

1. Les berberophones (kabyles, chaouis, mozabites, touaregs et chenouis) représentent plus de 40% de la population algérienne. Ce sont les kabyles qui ont toujours été à l'avant garde de la revendication de l'identité berbère.

2. Extrait d'une interview publiée dans le no. 1 du bi-hebdomadaire indépendant (algérien) Hidi (15 au 22 10-92) quelques jours avant la nomination de H. Belaid Abdelmalik au poste de Premier Ministre.

Handicapés: de la «loi du plus faible» à la solidarité sociale

NICOLE GIROUX

L'auteure est mère d'un jeune handicapé.

Dans un court article intitulé «La loi du plus faible» (*La Presse*, 13 mars) Agnès Gruda régle en quelques lignes la question complexe et délicate de l'intégration des jeunes handicapés intellectuels dans les classes régulières.

Ce texte dit que l'intégration des personnes handicapées est une injustice faite aux étudiants dits «normaux». L'intégration les priverait du droit à un enseignement de qualité parce qu'elle pourrait provoquer le *burn-out* des professeurs, remettre en question l'évaluation des apprentissages, perturber le fonctionnement des classes.

Cette conclusion, qui exclut les handicapés des classes régulières, est basée sur des hypothèses qui demandent vérification. Il aurait sans doute fallu demander aux intéressés ce qu'ils en pensent et s'informer des résultats des expériences d'intégration en cours. S'il est légitime pour un journaliste de soulever les inconvénients de la «cohabitation», il est tout aussi pertinent de s'interroger sur les avantages de l'intégration. En effet, il faudrait peut-être se demander si l'intégration des «faibles» n'est pas, au contraire, une source d'apprentissage et d'enrichissement pour tous les élèves de nos écoles.

Heureusement la réalité est plus humaine

Dans notre société, la situation des personnes handicapées est souvent pénible. Isolement, pauvreté, rejet ou indifférence sont souvent leur lot. Cependant, malgré les nombreuses lacunes, des efforts sont faits par les gouvernements, les associations, les intervenants, les parents et les personnes handicapées elles-mêmes pour favoriser leur participation à la vie sociale. Des résultats encourageants se font jour. Les progrès sont lents mais visibles. Aussi faut-il appuyer ce travail de longue haleine et non pas balayer du revers de la main les aspirations des jeunes handicapés, les luttes des parents, la générosité des bénévoles et le professionnalisme des intervenants sociaux.

Heureusement, la réalité est plus humaine. La créativité et l'engagement ne sont pas morts dans cette société qui prône la recherche de l'excellence, voire de la perfection, tout en nous conviant à la surconsommation de la violence.

En effet, le gouvernement du Québec contribue, encore trop peu, mais tout de même de façon appréciée au financement des services de support à l'intégration scolaire. Des commissions scolaires de la région de Montréal consacrent des ressources humaines et financières au développement de services d'accueil pour ces jeunes en difficulté. Des dirigeants d'écoles primaires et secondaires et leurs adjoints acceptent de dépasser les préjugés et de participer à des expériences d'intégration.

Il y a surtout de nombreux professeurs qui, quoi qu'on en dise dans les médias, ont encore à coeur le développement et le bien-être des enfants et qui acceptent, sur une base volontaire, de prendre des risques, de soutenir les «faibles» dans leur démarche de scolarisation, si lente soit-elle. Dans cette tâche, ils sont accompagnés par des spécialistes (orthopédagogues, orthophonistes, psychologues) dont le dévouement va au-delà des normes bureaucratiques.

Il s'agit encore d'expériences isolées mais elles sont de plus en plus fréquentes. Elles sont des laboratoires où l'imagination sociale et l'intelligence du coeur sont à l'oeuvre. Le suivi de ces expériences et l'évaluation des conditions de succès et d'échecs pourront aider à former un jugement éclairé sur la pertinence de l'intégration des jeunes handicapés dans des classes régulières.

Pour l'instant il s'agit d'insertion au cas par cas. À la suite d'une évaluation faite en concertation par tous les intervenants (y compris les parents), on module l'intégration en tenant compte des capacités de l'enfant, des contraintes du système scolaire, de la disponibilité des services de support. Un plan d'intervention comportant des objectifs précis d'apprentissage et des moyens appropriés est alors défini. Ce plan fait régulièrement l'objet d'une évaluation par les intervenants.

Il est faux d'affirmer que ces enfants ne sont pas évalués. Intégrés dans les classes régulières on met à leur disposition du matériel adapté à leur niveau.

Ils font des devoirs et passent, comme tous les autres, des examens. Ils ont même droit à un bulletin très détaillé qui mesure leur progression en regard des objectifs visés.

Prendre pour acquis que ces jeunes vont perturber la classe, c'est supposer qu'ils ont tous des problèmes de comportement et que les professeurs sont incapables d'exercer leur autorité et leur expérience de pédagogie. Une visite dans les écoles serait éclairante. Il se pourrait bien que les élèves les plus turbulents ne soient pas ceux qu'on pense!

Il est vrai que les professeurs sont surchargés et qu'ils risquent le *burn-out*. Ils pratiquent une profession exigeante: les attentes des parents sont grandes, le nombre d'étudiants par classe est élevé et surtout la contribution qu'ils font est trop peu appréciée. Mais il ne faut pas oublier que chaque professeur a la liberté d'accepter ou de refuser le défi de l'intégration. Plusieurs le font de bon coeur et affirment avoir été enrichis par l'expérience.

Vers une école de la solidarité

L'école est un lieu d'apprentissage où l'on transmet aux jeunes les connaissances, les valeurs, les codes de communication et de comportement en usage dans la société. L'objectif de l'école est la formation d'adultes compétents et responsables qui pourront contribuer plus tard, à la mesure de leurs capacités, dans leur vie personnelle et professionnelle, au bien-être et à la prospérité de cette société.

Réduire la fonction de l'école à la seule transmission de savoirs académiques, c'est oublier qu'elle est aussi un milieu de vie. Les jeunes y découvrent leur identité à travers les interactions avec des pairs. Ils y apprennent à faire leur place, à négocier leur liberté dans le cadre de contraintes. Ils y font le difficile apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité. Même si les jeunes handicapés ne parviennent pas à décrocher le diplôme tant valorisé, on peut supposer qu'ils y apprennent graduellement à vivre en société. On peut aussi supposer que leur présence sensibilise leurs camarades aux réalités de la diversité humaine.

Accepter les limites des autres c'est aussi se réconcilier avec ses propres limites. Donner aux au-

tres l'opportunité d'aller au bout de leurs capacités c'est aussi se donner à soi-même le désir de se dépasser. L'intégration peut favoriser le développement de la tolérance, elle peut surtout stimuler la solidarité et la compréhension de la richesse de la différence.

Quand un jeune «normal» qui a de la difficulté est mis en contact avec un jeune handicapé, il apprend qu'il n'est pas tout seul à se battre avec l'orthographe et la détermination de son camarade le stimule à faire un effort supplémentaire.

Quand un jeune handicapé explique à ses camarades «normaux» mais turbulents qu'ils doivent profiter de leur chance, qu'en travaillant sérieusement ils pourront, eux, accéder au cégep ou à l'université, il leur donne une leçon de vie.

Quand les «forts» accueillent un handicapé dans leurs activités, le saluent dans la rue comme un des leurs, ils lui donnent des ailes et lui signalent qu'il a sa place dans la société.

Ces quelques anecdotes tirées d'expériences vécues d'intégration illustrent son utilité comme source d'apprentissage pour les «faibles» et les «forts».

L'intégration n'est peut-être pas possible dans tous les cas et dans toutes les circonstances. Cependant, rejeter trop rapidement cette possibilité c'est se priver d'une occasion de croissance qui peut être profitable pour toutes les personnes impliquées.

C'est aussi envoyer à tous les jeunes, les «normaux» et les handicapés, le message que ceux qui ont de la difficulté n'ont pas leur place dans notre système scolaire et que la partie est perdue d'avance. Les décrocheurs potentiels et les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage ont plutôt besoin qu'on leur exprime notre confiance dans leurs capacités et qu'on les assiste dans leur cheminement.

Il est regrettable que des parents aient encore à demander à la cour qu'on accorde à leur enfant la chance d'au moins essayer l'insertion en classe régulière. Merci au juge Michèle Rivet qui a compris que l'égalité, cela veut dire reconnaître à chacun le droit d'être à la fois semblable à tous les autres et en même temps différent.

Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Diane Dufresne: Détournement majeur

Avez-vous remarqué, en vous promenant en ville, les affiches annonçant *J'écris c'qui m'chante*. C'est la première extraction du prochain album de Diane Dufresne, *Détournement majeur* qui sera disponible chez les disquaires le 8 avril.

À vrai dire, ça fait huit ans qu'on l'attend ce nouveau disque! Mais elle ne sera pas à son lancement, le 8 au soir; les journalistes pourront toutefois lui parler au téléphone. Diane est à Paris. Elle prépare son



Diane Dufresne

nouveau spectacle, à partir de son album, un show quelle va «casser» comme on dit, et roder en France, où elle donnera une dizaine de représentations en mai.

Elle nous garde pour le dessert et viendra présenter sa version finale et bien rodée de *Détournement majeur* en salle à l'automne. Au T.N.M. peut-être?

Surveillez la petite pas possible de *Julie Snyder*. Elle s'en va passer le week-end à Paris pour interviewer Diane Dufresne (et d'autres) pour sa dernière émission hivernale de *L'enfer c'est nous autres*. Je dis dernière, car les contrats ne sont pas encore signés pour le retour de *L'enfer* au menu quotidien de l'été de Radio-Canada, mais c'est pratiquement chose faite.

Revenons à Diane Dufresne; son disque est pour moitié rock, avec des chansons comme *La fureur du Cash*, *Addict* (y compris de la cigarette)...

L'autre moitié est très lyrique, voire opératique. Tous les textes sont de son cru, y compris celui sur les critiques, *Les scélérats*. Les musiques de *Marie Bernard* allègent le contenu «heavy» de ses chansons sur l'avortement, le cancer, etc.

APRÈS L'ÉGYPTE, L'INDE

Avez-vous aimé visiter l'Égypte avec *Jim Corcoran* jeudi dernier à *L'Aventure*, grâce au Club Aventure, sur les ondes de Radio-Canada?

Allez-vous visiter l'Inde avec *Marjo* vendredi soir? C'est différent comme série voyages-variétés, c'est plus vrai, plus personnel, plus spontané, non? Mais on ne voit pas tout à la télé.

L'animatrice, *Julie Huard*, la chanceuse qui a accompagné tous les voyages, est aussi une excellente photographe et elle expose depuis lundi ses *Paysages de voyages* (eh oui! elle est aussi poète) à la Maison du Citoyen de Hull.

APRÈS SCOOP...

Le cinéaste *Robert Ménard* était bien heureux hier. Il dit: «Je viens de terminer le tournage de *Scoop* et j'ai encore de beaux projets: deux scénarios de *Claire Wojas* qui sortent de l'ordinaire, des sujets qui n'ont pas encore été abordés ici. *L'enfant d'eau*, un garçon très spécial (et quel beau titre!) et *La beauté des femmes* qui va pouvoir réunir les plus belles femmes du Québec! C'est l'histoire d'amour d'un couple de designers de mode. L'amour, la compétition, la réussite...

UN THRILLER D'YVES SIMONEAU

Le producteur *Roger Frapier* met toutes ses énergies sur l'organisation du lancement international du nouveau film

de *Denys Arcand*, l'adaptation de la pièce de *Brad Fraser* *Des restes humains non identifiés* (en anglais) qui a de fortes chances d'être choisi pour nous représenter au Festival de Cannes.

Il est allé au American Film Market de Los Angeles et il m'a donné des nouvelles du cinéaste québécois *Yves Simoneau*: «Yves est sans doute le premier Québécois qui réussit à réaliser un long métrage labas. C'est formidable! Il a réussi à réaliser son premier film américain, *Mother's Boys*, un thriller avec des vedettes comme *Vanessa Redgrave*, *Jamie Lee Curtis* et *Peter Gallagher*».

C'est un suspense, un thriller où une mère utilise ses enfants, des innocents qu'elle a abandonnés, pour terrifier la maîtresse de son ex-mari.

CLAUDE CHAMBERLAN: CHECK HIT OUT

Claude Chamberlan, l'âme du cinéma Parallèle et, depuis 21 ans, du Festival du nouveau cinéma et de la vidéo, est introuvable à Montréal. Il s'installe à New York. Enfin, il suit des cours de production et ouvre un bureau de production, *Check Hit Out*, dans un loft rue Mercer, qui servira de lien entre les créateurs d'ici et d'ailleurs.

Check Hit Out participe à la production du nouveau film *Al Pacino*, qui en est au montage final, et bientôt ce sera au tour du nouveau «cours de sexologie» de *Maria Beatty* et *Annie Sprinkle* dont le vidéo *How to be sex goddesses in 101 easy steps* a fait couler beaucoup d'encre lors du dernier Festival du nouveau cinéma. *Annie* reviendra à Montréal dans un mois, pour quatre soirs au Club Soda. Pour adultes avertis et consentants seulement! Performances à compter du jeudi 29 avril...

LA VIE DES DUCHESNAY

Le réalisateur *Richard Martin* termine le mixage de la série *Au nom du père et du fils* et il n'attend pas après le O.K. des institutions pour réaliser son prochain film. Le chanteur.

Au début août, il réalisera *La vie des Duchesnay*, un long métrage fiction de 100 minutes, directement inspiré par la vie mouvementée de ces deux champions du patinage artistique.



Isabelle et Paul Duchesnay

que québécois, le frère et la sœur, que l'Europe a adoptés.

Le scénario puise dans leur biographie et aussi dans la recherche apportée par une journaliste du journal français *L'Équipe*. Y'a de la matière! Ce sera une co-production Canada-France-Allemagne.

JONATHAN...

L'animateur du *Clapet de la Course Destination monde*, *Pierre Therrien*, a accepté la présidence d'honneur de la projection bénéficiant d'un grand classique: *Jonathan Livingston le goéland*, de *Hall Bartlett* (1973) au profit du Festival du cinéma international de Sainte-Thérèse, le festival des premières oeuvres. Cette soirée aura lieu mardi prochain au collège Lionel-Groulx.

Les éditeurs québécois rêvent moins «en couleurs» face à la France

MICHEL DOLBEQ
Presse Canadienne
PARIS

Après avoir longtemps nourri des ambitions démesurées face à la France, les éditeurs québécois commencent, lentement, à découvrir les vertus du réalisme.

Beaucoup continuent apparemment de «rêver en couleurs» mais on a senti pendant le 13^e Salon du livre de Paris, qui a pris fin lundi, que les choses sont en train de changer.

«Les éditeurs québécois ne sont pas vraiment plus réalistes mais de plus en plus le deviennent, estime Guy Frenette, de l'Association nationale des éditeurs de livres du Québec. En général, ils pensent encore, parce que le marché français représente 10 fois le Québec, que le potentiel est énorme, qu'ils vont faire une fortune. Ce n'est pas vrai.»

Près de 80 éditeurs québécois étaient représentés au stand du Québec. Sous l'immense verrière Art nouveau du Grand Palais, l'édition québécoise a vécu son grand frisson annuel: en cinq jours, ses ventes ont dépassé les 35 000\$.

Cette performance remarquable montre sans doute qu'il peut exister en France une demande ponctuelle pour le livre québécois. Mais il ne faut pas croire qu'il pourra s'imposer un jour sur une vaste échelle. Actuellement, l'édition québécoise en sol français est pratiquement inexistante et ne se chiffre qu'à «quelques millions de dollars». Personne ne s'entend précisément sur les chiffres.

Ceux du Syndicat national (français) de l'édition donnent au moins un ordre de grandeur: ils montrent que les Français exportent au bas mot quatre fois plus de livres au Canada qu'ils n'en importent (66 millions de dollars\$ contre 15 millions).

«Ils n'ont pas vraiment de l'intérêt pour l'importation de livres québécois et préfèrent travailler sur leurs propres produits, ce qui se comprend. Essayer de nous imposer dans les réseaux de diffusion ou de nous faire accepter, de la façon traditionnelle, c'est peine perdue», admet M. Frenette.

De rares succès

Les succès de l'édition québécoise en France sont en effet très rares. Seuls les Éditions de l'Homme

ont réussi à s'implanter à Paris, et encore dans le créneau très particulier du livre pratique. Le roman

Les Filles de Caleb (rebaptisé ici *Émilie*) est bien sûr un best-seller en France mais il est édité et distribué par la Table ronde, une maison française.

Alors que faire? Pour la plupart des éditeurs, la «vraie solution» ne peut résider que dans les accords de coédition, de coparticipation, bref, dit Guy Frenette, dans les «ententes de co-quelque-chose».

Au moins deux maisons québécoises se sont engagées avant tout le monde et avec succès sur cette voie: Leméac, qui s'est associé à Actes Sud (l'éditeur de Nina Berberova), et Boreál, qu'une entente de partenariat lie au Seuil depuis six ans. Quelques unions fructueuses ont aussi été réalisées dans les domaines de la littérature jeunesse et des presses universitaires.

La double étiquette

Le Seuil, qui publie des Québécois depuis plus de 30 ans — notamment Anne Hébert et Jacques Godbout —, distribue maintenant chaque année, sous la double étiquette, une demi-douzaine de titres de Boreál, comme *Marie attendait l'été*, de Lise Bissonnette. Pour Pascal Assathiany, l'influent directeur de la maison montréalaise, ces ententes de partenariat constituent effectivement la «meilleure solution» mais elle ne sont pas faciles à mettre en place.

«C'est une bonne formule mais aussi une formule très lourde, prévient-il. Nous avons réussi parce qu'il existait entre le Seuil et Boreál des complicités personnelles et éditoriales. Il faut y mettre énormément de temps, entrer dans le système. Un éditeur québécois peut difficilement faire sa marque en France en moins de 20 ans.»

Il faut donc que les producteurs de livres fassent preuve de patience et de persévérance, mais aussi de réalisme dans le choix de leurs associés. Tous, en effet, ne peuvent prétendre s'unir à de grosses maisons, qui sont de toute façon déjà présentes au Québec.

«Il y a des centaines d'éditeurs en France, note Guy Frenette. La plupart des entreprises sont de petite et de moyenne taille et sont intéressées à travailler avec d'autres. C'est de ce côté-là qu'il faut chercher.»



Mia Farrow et son avocate, Eleanor Alter.

TELEPHOTO AFP

Une lettre infamante pour Woody Allen

Reuter, AFP
NEW YORK

Moses, le fils adoptif de Woody Allen affirme que ses rêves ont été brisés par son père et que ce dernier devrait envisager de mettre fin à ses jours, selon les termes d'une lettre lu devant le tribunal par l'avocat de Mia Farrow, l'ancienne compagne du cinéaste.

L'avocate, Eleanor Alter, a déclaré que cette lettre était de la main de Moses, 14 ans, un des trois enfants adoptifs du couple qui s'en disputent la garde.

«Je sais ce que tu essaies de faire. Tu es en train d'essayer d'arracher à maman et à nous, Dylan (sept ans, autre enfant adopté du couple) et Satchel (cinq ans, fils biologique des artistes). Tu as changé au cours du dernier mois, tu es devenu plus anxieux et plus hostile», a-joute Moses.

«Je veux que tu saches que je ne te considère plus comme mon père. J'étais très fier de l'avoir comme père, mais tu as brisé ce sentiment et ce rêve avec un seul geste», poursuit l'adolescent.

Pour le cinéaste, cette lettre est un faux fabriqué par Mia Farrow elle-même ou qu'elle aurait fait écrire par son fils. «Tu as fait des choses horribles, impardonnables, sales, stupides. Tu a changé ce dernier mois. Tu es hostile et anxieux. J'espère que tu es tellement humilié que tu te suicideras», affirme la lettre.

Par ailleurs, Mia Farrow a renoncé à jouer dans le film *Wolf* (Loup) de Mike Nichols, à cause du procès, affirme le *Daily News* citant un porte-parole de la maison de production Columbia.

Mia Farrow devait jouer un petit rôle dans ce film qui réunit Jack Nicholson et Michele Pfeiffer et gagner 225 000 dollars. L'actrice a dû annuler une série d'essayages de costumes en Californie à cause du procès, indique le quotidien.

L'actrice, qui est mère de onze enfants — trois à elle et huit adoptés — a demandé à la justice de faire annuler l'adoption de Moses et de Dylan par Woody Allen, «à cause de la relation virtuellement incestueuse qu'il a eue avec leur sœur». Woody Allen a reconnu avoir eu une liaison amoureuse avec la fille adoptive aînée de l'actrice, Soon-Yi Farrow Previn, âgée actuellement de 22 ans.

Mia Farrow a rompu avec Woody Allen après avoir découvert que ce dernier avait une liaison avec sa fille adoptive Soon-Yi Previn, 21 ans. Le cinéaste a reconnu avoir fait un erreur tout en affirmant qu'il aimait toujours la jeune fille.

Télévision

Le Téléthon Jean Lapointe retourne à TQS



DANIEL LEMAY

I rêvait d'une maison pour jeunes toxicomanes à Montréal: c'est fait. Québec avait la sienne depuis quatre ans. Maintenant, il rêve de la même chose pour l'Estrie, le Saguenay, la Mauricie, l'Outaouais, l'Abitibi...

Incroyable Jean Lapointe! Il lançait hier son huitième téléthon, au profit de la fondation qui porte son nom, organisme pan-québécois d'aide aux alcooliques et toxicomanes de tout âge. Si l'alcoolisme des «vieux» a toujours été à l'avant-scène, le téléthon prend un virage cette année avec son: «Objectif jeunesse: drogues... zéro».

Et avec les changements qui s'imposent. Changement d'antenne, premièrement: les 9 heures de Jean Lapointe retourneront à Quatre Saisons après avoir passé... ans à Radio-Québec. «Stricte question de business, nous expliquait M. Lapointe hier. Radio-Québec a été super avec nous et je leur en serai toujours reconnaissant. Toutefois, ils ne peuvent nous offrir l'écoute de Quatre Saisons. C'est comme ça...» Les 9 heures seront diffusées le dimanche 4 avril, de 14 h à 23 h, en direct du Centre Pierre-Charbonneau.

Nouvelle antenne, nouvelle équipe, plus jeune. Si Pierre Marcotte reste comme Grand argentier, le reste du «talent» est nouveau au téléthon. D'abord Sonia Benezra, qui agira comme co-animatrice. TQS, en bon «citoyen corporatif», a dépeché son meilleur élément.

Se joindront à Sonia: Sylvie Lauzon et Marcel Leboeuf, de TQS; le tandem de Y'a rien de trop beau animera les segments d'information destinés aux parents d'adolescents; ils seront entourés d'une équipe de spécialistes qui répondront aux questions sur une ligne 800. Marie Plourde, animatrice à MusiquePlus, et Jean-Marie Lapointe, comédien et fils de Jean, animeront quant à eux la partie entrevues, avec des jeunes, des bénévoles et des artistes. Anne Bisson, elle, tiendra le plateau régional.

Le téléthon Jean Lapointe a toujours été fort en variétés. Pour Jean Lapointe ou pour sa cause, souvent pour les deux, les artistes n'hésitent pas à participer et la plupart remettent leur cachet (minimum) au Téléthon. Céline Dion est déjà venue de Los Angeles pour une apparition de 15 minutes; cette année, elle n'y sera pas... mais on la verra chanter en direct du Forum où elle sera en spectacle. Téléthon façon Benezra.

Sur la scène du Centre Pierre Charbonneau, le feu roulant: Dan Bigras, Yvon Deschamps, Joe

Bocan, Luce Dufault, les Parfaits salauds, René Simard, Vilain pingouin, Bruno Pelletier, Katherie, Claude Barzotti, la Bande magnétique, Johanne Blouin, Gildor Roy, le Montreal Jubilation Gospel Choir, Jean-Pierre Ferland. Et les Jérolas, réunis au dernier téléthon après une séparation de 18 ans: «Depuis, c'est chaleur et amitié», a dit Jean Lapointe hier, en saluant son heureux comparse Jérôme Lemay.

Oui, Jean Lapointe aussi est heureux. Il a essayé d'arrêter de fumer mais ça lui donnait soif. Il fume toujours et il rêve... en chiffres: deux millions.

DEUX TÊTEUX DE PLUS...

Le guitariste Michel Cusson et le batteur Paul Brochu, du trio UZEB, vont augmenter les rangs des Têteux pour ce qui devrait être la dernière saison de Beau et chaud. Ils vont y rejoindre leurs ex-colègues Jean St-Jacques et Michel Cyr, clavéristes de leur état. On dit aussi que Laffèche Doré, décédé il y a deux mois, ne sera remplacé qu'à la pièce; le départ du plus souriant des Têteux — et de la Bottine souriante — a laissé vide bien plus qu'une «ligne» de trompette.

REFLET OU MODÈLE?

«La langue des médias: reflet ou modèle?», se demandera-t-on ce soir à l'Université de Montréal. Dans la cadre de sa journée du français, la Faculté de l'éducation permanente réunit un prestigieux panel: Francine Bastien, journaliste à Radio-Canada; Robert Dubuc, ex-directeur des services linguistiques de RC; Lysiane Gagnon, columnist à *La Presse*; et Louise Tremblay, étudiante en linguistique à l'UdeM. A 18 h au Pavillon Lionel-Groulx, 3200 rue Jean-Brillant (coin Decelles), salle B-2285; info: 343.60.90.

LAURÉATS DE YTV

Annie Galipeau, qui joue le rôle de la jeune Shehawah dans la télésérie du même nom, a remporté le prix d'art dramatique des quatrièmes YTV Achievement Awards. Annie, 14 ans et originaire de Messines, a aussi joué dans *The Map of the Human Heart* de Vincent Ward.

Le prix de la catégorie Performance spécialisée est allé à quatre jeunes contorsionnistes (14-16 ans) du Cirque du Soleil: Jinnu Jacinto, Laurence Racine-Chouinière, Nadine Louis-Binet et Isabelle Chassé, toutes entre 14 et 16 ans. Rochan Sankar, 16 ans, de Brossard, a pour sa part remporté le prix d'innovation, pour son Cardiomètre, un appareil permettant d'obtenir les paramètres vitaux de la performance cardio-vasculaire.

Les 15 YTV Awards seront remis au cours d'un gala diffusé en direct du Centre national des Arts d'Ottawa, le jeudi 22 avril.

pour **La Dictée P.G.L. en famille** eurladictéepglenfamille

BON DE PARTICIPATION La Presse

Nom: _____ Age: _____
 Adresse: _____ App: _____
 Ville: _____
 Code postal: _____ Téléphone: _____

écoutez CKAC 73 et le réseau Télé Média, avec Paul Gérin-Lajoie, les lundis, mardis et mercredis à 19 h 20. Une dictée différente sera donnée à chaque jour, jusqu'au mercredi 31 mars. L'invitée de la semaine: Mme Lorraine Fagot, présidente de la Centrale de l'Enseignement du Québec. Faites parvenir votre dictée du jour avec votre bon de participation La Presse dûment rempli à: Concours «La Dictée P.G.L. en famille» Fondation Paul Gérin-Lajoie C.P. 7373, succursale A, Montréal, Québec H3C 4A5. Un indice vous sera donné à 18 h 19 sur la chaîne VidéoWay, câble 10.

TEXTE DE LA DICTÉE DU MERCREDI 17 MARS
 La planète, ce ne sont pas vos parents qui vous l'ont léguée, ce sont vos enfants qui vous l'ont confiée. Protégeons l'héritage de tous les enfants de la terre.

Londres réagit contre la télé porno

Agence France-Presse
LONDRES

■ Une chaîne de télévision néerlandaise par satellite qui diffuse des films pornographiques en Grande-Bretagne va être interdite, a annoncé à Londres le ministre du Patrimoine national M. Peter Brooke, mettant fin à une polémique qui dure depuis trois mois.

« Le gouvernement n'autorisera pas plus longtemps l'exploitation d'une télévision de nature gratuitement violente et explicitement sexuelle », a déclaré M. Brooke à la chambre des Communes. « Offense au bon goût et à la décence, le contenu des programmes de cette télévision est inacceptable et peut porter un grand préjudice aux enfants que les regardent », a-t-il ajouté.

La chaîne Red hot television des Pays-

Bas diffusait des films à caractère pornographique trois fois par semaine entre minuit et 4 h.

Cette décision a été prise après que plusieurs députés de tous bords, qui avaient poussé la conscience professionnelle jusqu'à visionner une sélection de films diffusés sur cette chaîne, eurent remis au ministre du Patrimoine un rapport demandant son interdiction.

M. Brooke a indiqué qu'il avait écrit

au responsables de la chaîne et à la commission européenne pour les informer de cette décision, qui devrait prendre effet d'ici un mois.

Selon une directive communautaire sur la Télévision sans frontières, les États membres de la CEE sont libres de s'opposer à la diffusion sur leur territoire de films pornographiques transmis par les chaînes d'un autre État-membre, en vertu de leur propre conception de la morale.



GAGNEZ SANS EFFORT!

Écoutez **CITE** ou composez le **790-CITÉ**

35 voyages pour deux personnes à CUBA,

des assortiments de 6 bouteilles «Les Classiques» de la S.A.Q., des billets de spectacles, des disques compacts de vos artistes préférés.

De 1^{er} mars au 16 avril 1993.

L'ÉVOLUTION D'APRÈS LES MIDIS FOUS!

MICHÈLE RICHARD

MIKE BOSSY

ANTHONY KIMMAGH

FRANÇOIS MASSICOTTE

RICHARD «Z» SIRROIS

ANDRÉ ROBITAILLE

PIERRE VERVILLE

AUJOURD'HUI AUX MIDIS FOUS NOUS RECEVONS MICHÈLE RICHARD

DU LUNDI AU VENDREDI DE 11H30 À 13H

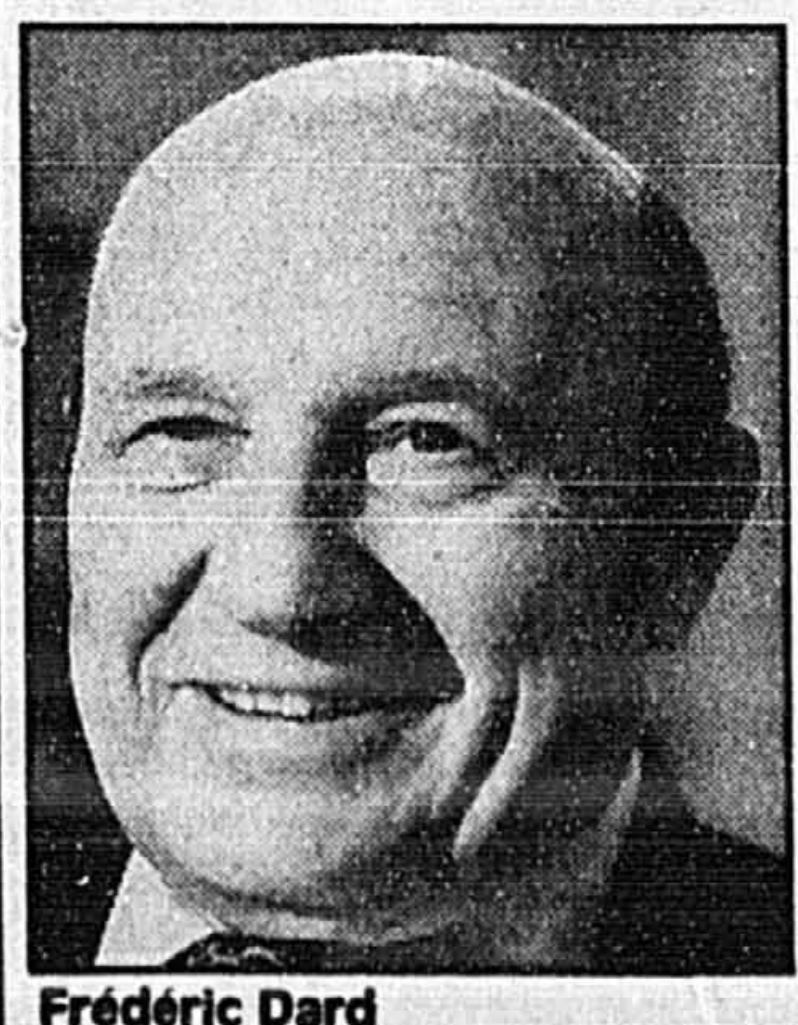
NE MANQUEZ PAS LES MEILLEURS MOMENTS DES MIDIS FOUS LE SAMEDI MATIN DE 10H À MIDI

CKOI

96,9 FM

Votre soirée de télévision		La Presse												
		18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	
<p>CHOIX D'ÉMISSIONS par Daniel Lemay</p> <p>19:30 ② ③ ④ — L'enfer... ... c'est Jordy, interviewé par Tristan (6 ans). Brûleront aussi : Frédéric Dard (San Antonio), Kashtin à Kanesatake, Paul Piché, défenseur des droits des Amérindiens (entre autres...). Et Julie Snyder qui réveille l'équipe de CBF Bonjour.</p> <p>21:00 ⑤ ⑥ ⑦ — Enjeux Le bénévolat vaut 13 milliards de dollars par année, au Canada...</p> <p>01:00 ⑧ — Au revoir les enfants De Louis Malle. En 1943, un jeune Juif s'inscrit dans un pensionnat catholique.</p>	②	Montréal ce soir	Marilyn	Enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable	Enjeux: Le Travail au blanc: le bénévolat.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h25)				
	③	The News	CBS News	Murphy Brown	How'd They Do That?	In The Heat of The Night	48 Hours				The News	Dangerous Curves		
	⑤	News on 5	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries	Homicide: Life On The Street	Law and Order			News on 5	Tonight Show (23h35)		
	④	Newswatch (17h30)		The Wonder Years	Empty Nest	The Nature of Things	CBC Prime Time News	The Dream Begins (1re de 4)			Codoco			
	⑦	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Whalers de Hartford.			Benny Hill	Le TVA / Sports	Lotto (23h49)				
	⑥	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Whalers de Hartford.			Benny Hill	Le TVA / Sports	Lotto (23h49)				
	⑧	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Unsolved Mysteries	Meirae Place	Jack's Place			CTV National News	Nightline		
	⑨	Eyewitness News	ABC News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Wonder Years	Doogie Howser, M.D.	Home Improvement	Coach	Sirens		Eyewitness News	Nightline	
	⑩	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Whalers de Hartford.			Benny Hill	Le TVA / Sports	Lotto (23h49)				
	⑫	Pulse		Entertainment Tonight	Seinfeld	Unsolved Mysteries	Homicide: Life On The Street	If We Picked The Winners			CTV National News	Pulse		
⑬	Montréal ce soir		Marilyn	Enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable	Enjeux: Le Travail au blanc: le bénévolat.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h25)				
⑭	Passé-Partout	Téléservice		Le Clap	Consommation	Visa Santé	L'Observateur	Influences	Téléservice (R)					
⑮	Newscenter	ABC News	Star Trek: The Next Generation	The Wonder Years	Doogie Howser, M.D.	Home Improvement	Coach	Sirens		Newscenter 22	Nightline			
⑯	Poika Dot Door	Bookmice	Dear Aunt Agnes	Burt Wolf	Vital Signs	Dance of The Century	And The Cow Jumped Over The Moon				The Science Edition			
⑰	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Julia Child & Co.	D.W. Griffith: Father of Film.						Movie: Morning Glory.			
⑱	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de foudre	Cinéma: Les Surprises de la vie.		24/24	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra				
⑲	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	The Talia Scholars		Great Performances: Suddenly, Last Summer.		Taliesin	Emerald Farm	Secret Agent				
⑳	Feu Vert	Chiffres et lettres	Le Journal Télévisé	Vision 5 (19h35)	Géopolis: Namibie: après l'apartheid.	Richelieu: l'Éclaireur de la Saint-Martin.	Divan	Le Cercle de minuit			Autant savoir			
㉑	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	Projection		Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo			Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo		
㉒	Barton Fink (17h15)		Wayne's World (19h15)			Class Action					Basic Instinct			
㉓	Passport vacances	Sports 30	Bonne Pêche	Ligue canadienne de hockey: Super Série OHL.				Culturisme	Sports 30	Passport vacances				
㉔	Obsession divine (18h05)		Zoom	Maman j'ai raté l'avion			Armen & Butik (21h45)		Hardware (22h20)					

● Changement de dernière heure.



ALCAN présente le
FESTIVAL INTERNATIONAL des COURTS MÉTRAGE DE MONTRÉAL
 en collaboration avec La Presse

MERCREDI, 24 MARS
 AU PROGRAMME, AUJOURD'HUI!



17 h 00
 Compétition québécoise Film 1

19 h 00
 Rétrospective des films courts de Atom Egoyan en présence du réalisateur débat avec le public

21 h 00
 Compétition internationale Film 2

21 h 30
 Compétition québécoise Vidéo 1

LE FESTIVAL QUI N'EST PAS À COURT D'IDÉES
 Du 23 au 28 mars
 MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC
 MÉTRO FRONTENAC
 2550, rue Ontario est
 ENTRÉE LIBRE
 ENTRÉE LIBRE
 INFORMATIONS 252-3024

Rock

L'évolution musicale selon Crash Vegas

PHILIPPE REZZONICO
 de la Presse Canadienne

Crash Vegas sera de retour à Montréal samedi à l'université McGill dans le cadre d'une tournée qui s'annonce aussi longue que la précédente. Il sera à Québec dimanche.

■ L'écoute d'un extrait d'un nouvel album constitue dans la plupart des cas un premier contact avec une nouvelle création musicale. Mais si vous êtes un fan de la première heure de Crash Vegas, il y a de fortes chances que plusieurs pièces de leur dernier disque vous soient familières si vous les avez vus lors de leur dernière tournée.

À l'opposé de nombreux groupes qui apportent des modifications à leurs oeuvres «studio» en spectacle, le band canadien a rodé bon nombre de celles de Stone lors de la tournée qui a suivi la sortie de leur premier disque.

«Une pièce musicale a une vie propre, mais certaines n'ont pas toujours la vie que vous voudriez qu'elles aient», précise Colin Cripps, le guitariste et auteur-compositeur de Crash Vegas. Il y

a des chansons que nous jouons en spectacle qui approchent du point où nous estimons qu'elles sont prêtes à être enregistrées sur disque. Cela fait partie de notre évolution musicale et cela nous permet de garder une certaine latitude afin de ne pas nous emmerder en livrant nos chansons toujours de la même façon.»

L'exemple de l'électrisante *You And Me* qui tourne depuis quelques semaines illustre bien cette façon de faire. Écrite avant la sortie de l'album *Red Earth* il y a deux ans, cette chanson était à l'origine une pièce acoustique. L'addition d'un troisième couplet et de nombreux «jams» en tournée ont fait que le produit final est à des années-lumières du premier jet.

De l'aveu de la chanteuse Michelle McAdorey, qui participe également à l'écriture des textes, *Stone* est moins noir que *Red Earth*, même s'il est encore très introspectif.

«Disons que *Red Earth* était tout à fait à l'image de notre groupe à ce moment, dit-elle. Nous avons conservé le matériel avec les atmosphères les plus sombres que nous avions. *Stone* permet d'explorer une voie plus rock, mais son propos est encore pas mal renfermé sur lui-même. Je crois que c'est dans ma nature», ajoute-elle, précisant toutefois que le chaos familial décrit dans *You And Me* n'est pas la résultante d'une expérience personnelle, mais a été inspiré par un ensemble de situations qui la touchent de près.

Les liens hommes-femmes sont le lot de *Keep It To Myself*, *One Way Conversation* ou *Stone*, gravée dès la première prise. Cette dynamique est la préférée de McAdorey.

«Les relations hommes-femmes sont à la fois intéressantes et confuses. Elles sont le dilemme de notre époque, note la chanteuse dont la voix n'est pas sans rappeler celle de Kate Pierson des B-52 dans les plus hauts registres. Il y a tant de choses que l'on devrait faire ou ne pas faire quand on parle de relations personnelles. Je me sens coincée et je ne suis pas la seule à en juger par les témoignages que j'entends. Les autres souffrent aussi, mais sous d'autres formes.»

L'addition d'auteurs-compositeurs invités tels Greg Keelor, de Blue Rodeo, ou Dave Pirner, de

Soul Asylum's donne un son diversifié à *Stone*. *One Way Conversation*, *Nothing Ever Happend*, ou *September Morning* offrent des saveurs rock, alternatives ou country, c'est selon. Comme Keelor avait déjà participé à *Red Earth*, la question vient d'elle-même. Crash Vegas pourrait-il produire un disque sans aide extérieure?

«Sûrement, poursuit la chanteuse, mais nous sommes très à l'aise avec les collaborations. Nous ne ressentons pas le besoin de faire un disque seulement pour crier au monde entier que nous l'avons fait tout seuls.»

Le duo de choc de Crash Vegas sera de retour à Montréal samedi à l'université McGill, accompagné du batteur Ambrose Pottie et du bassiste Darren Watson, dans le cadre d'une tournée qui s'annonce aussi longue que la précédente. Il sera à Québec dimanche.

■ Après McCartney, Elton John et le Boss, c'est au tour de Rod Stewart de s'offrir une

sortie au Unplugged de MTV. L'émission enregistrée il y a quelques jours a permis au rocker britannique de refaire équipe avec son vieux compagnon, Ron Wood, pour une première fois depuis que le guitariste s'est joint aux Rolling Stones dans les années 70.

Stewart et Wood avaient fait la belle époque du groupe *The Faces* et avaient travaillé ensemble à quelques classiques de Stewart, dont l'album *Gasoline Alley*. Pour l'occasion, les deux compères ont pigé dans le vieux matériel de Rod The Mob pour le plus grand plaisir de ses vieux fans.

DANS LE CADRE DES FEUX DE LA DANSE BANQUE ROYALE

Lou Conte, Directeur artistique

HULLBURD STREET DANCE

Les 25, 26 et 27 mars à 20 h.

DÈS DEMAIN 3 SOIRS SEULEMENT!

Salle Wilfrid-Pelletier
 Place des Arts

Reservations: 514 842 2112
 Également en vente chez ADMISION: 514 790 1245

LES FEUX DE LA DANSE BANQUE ROYALE

En collaboration avec: 92, 12

L'enfer c'est nous autres



Julie reçoit
 Paul Piché, Kashtin
 Joël Lebigot,
 Francine Grimaldi et
 Marc Laurendeau
 San Antonio, Jordy

Ce soir 19h30

La Presse

SRC
 Télévision

Le Point du jour de 6h à 9h avec Pierre Pascau

Vedettes en direct de 9h à Midi avec Serge Bélair & Danielle Ouimet

Les Matins de CKVL 850 AM RadioStar Montréal



Lanaudière: «deux» festivals!

CLAUDE GINGRAS

■ C'est, plus que jamais, deux programmations distinctes que le Festival international de Lanaudière propose pour ce seizième été consécutif au royaume du Père Lindsay: les grands événements à l'Amphithéâtre (lequel en sera à sa cinquième année d'existence) et les concerts et récitals dans les églises de la région.

Les têtes d'affiche de Lanaudière 1993: le soprano américain Deborah Voigt et le pianiste russe Anatol Ugorski.

Par exception cette année, la direction a en effet décidé d'annoncer les deux séries séparément. Hier, on dévoilait celle de l'Amphithéâtre. On invite ainsi le public à s'y abonner immédiatement, trois mois avant l'ouverture du Festival (ce qu'on peut faire dès aujourd'hui à la Billetterie Articulée, située à Montréal salle Pierre-Mercure, tél. 844-2172).

La saison à l'Amphithéâtre se déroulera exclusivement en juillet, les vendredis et samedis soirs et dimanches après-midi. L'Orchestre Symphonique de Montréal et Charles Dutoit y donneront cinq concerts centrés respectivement sur les attractions suivantes (par ordre chronologique): le nouveau soprano américain Deborah Voigt dans

Wagner et Strauss; *Das Lied von der Erde* («Le Chant de la terre»), de Mahler, avec Richard Margison et Jard van Nes (laquelle a enregistré l'œuvre avec Inbal, chez Denon); *Samson et Dalila*, le célèbre opéra de Saint-Saëns, en version concert, avec Gary Lakes et Denyce Graves; Richard Raymond, grand lauréat du Concours international de Piano de Montréal l'an dernier, dans le deuxième Concerto de Brahms; et le célèbre Itzhak Perlman dans le Concerto pour violon de Brahms encore, Dutoit couronnant le tout avec le *Boléro*...

À l'Amphithéâtre on entendra également l'Europa Galante, nouvel orchestre de chambre italien, dans son grand succès du disque, les *Quatre Saisons* de Vivaldi; la *Messe solennelle de Sainte Cécile*,

de Gounod, et une création d'André Prévost, *Images d'un Festival*, dirigées par Jacques Lacombe; un «composite scénique» de Bernard Uzan amalgamant la *Manon* de Massenet (Lyne Fortin) et la *Manon Lescaut* de Puccini (Diana Soviero); une «extravaganza» réunissant seize pianistes (dont Bouchard et Morisset) sur huit pianos; Marc-André Hamelin reprenant l'«injouable» *Concerto pour piano seul* d'Alkan dont son enregistrement fait présentement l'unanimité de la critique internationale.

S'y ajoutent, le dimanche après-midi, des concerts populaires: le Montreal Jubilation Gospel Choir (composé exclusivement de Noirs); un «Hommage à Jacques Brel» avec le chanteur Pierrot Fournier et des arrangements de Gilles Bellemare; le Choeur Seltenheim, d'Autriche.

Une première: Ugorski

Lanaudière annoncera sa programmation des églises le 11 mai. Mais nous savons déjà — et la direction a confirmé hier, après quelque réticence — que le gros nom y figurant est Anatol Ugorski, ce pianiste russe de 50 ans que vient de révéler la Deutsche Grammophon et qui fera à cette occasion ses débuts en Amérique.

Et, déjà, on sait qu'Ugorski jouera les Variations *Diabelli* de Beethoven, soit l'œuvre même dont son enregistrement DG a créé la sensation que l'on sait.

Le Festival durera du 27 juin au 3 août et comprendra, cette année encore, un concert de la tournée de l'Orchestre-réseau des Conservatoires. Pour le reste, il faut attendre au 11 mai...

Deuil aux Deux-Magots

Agence France-Presse
PARIS

■ René Mathivat, patron du célèbre café parisien Les Deux-Magots à Saint-Germain-des-Près jusqu'en 1985, est décédé à son domicile parisien à l'âge de 89 ans.

René Mathivat, pharmacien d'origine, avait repris en 1948 les rênes du célèbre café, créé en 1914. Il avait connu ceux qui ont fait de ce café l'antre de l'existentialisme, notamment Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

Sous ses auspices, était décerné le prix littéraire des Deux-Magots, fondé en 1933, qui a couronné notamment Raymond Queneau et Antoine Blondin. Son fils, Jacques Mathivat, dirige l'établissement depuis 1985.

Une écrasante majorité d'Américains condamnent la violence à la télévision

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Une écrasante majorité d'Américains (72%) pensent que les émissions télévisées comportent trop de scènes de violence et 80% d'entre eux estiment que cette violence est dangereuse pour leur pays, selon un sondage du *Times Mirror* publié hier.

Vingt-cinq pour cent seulement des personnes interrogées jugent que cette violence est diffusée «en quantité raisonnable» et 3% estiment qu'il y a «très peu» de violence à la télévision.

Ce sondage fait également apparaître une relation entre l'âge des téléspectateurs et la manière dont ils réagissent à la violence. Ceux qui se disent les moins choqués sont les hommes jeunes, non-blancs et appartenant à la catégorie des petits revenus. C'est également parmi eux que se compte le plus grand nombre d'adeptes des «reality shows», ces émissions très populaires au cours desquelles des arrestations sont filmées sur le vif.

Les personnes au delà de 50 ans sont celles que la violence à la télévision dérange le plus. Elles sont également les moins nombreuses à regarder les «reality shows».

Le nombre d'Américains qui se disent «personnellement dérangés» par cette violence est passé de 44% en 1983 à 59% en 1993. Ceux qui jugent cette violence «dangereuse» pour le pays a grimpé de 64% à 80%.

Jours La Baie

MAGASINEZ
LES MERCREDIS,
JUSQU'À 21 H !
(La Baie, rue
Sainte-Catherine
Ouest
excepté.)

25 % À 50 % DE RABAIS!

L'AVANTAGE DES JOURS LA BAIE, C'EST DES MEUBLES SOLDÉS SANS MÉNAGEMENT!



30 % DE RABAIS*
TOUS LES
MEUBLES DE
SALLE À MANGER!
Coins-repas
compris! Styles
traditionnel,
moderne et
contemporain.
*Sur le prix ordinaire.



25 % DE RABAIS*
TOUS LES CANAPÉS-LITS!
Choix de modèles une place, deux places ou
grand lit, signés Braemore, Rowland Galleries,
Bauhaus et compagnie!
*Sur le prix ordinaire.
Meubles, rayons 501, 504 et 507.



40 % DE RABAIS*
CHOIX DE DUOS-SOMMEL.
Signés Simmons, Serta et Marshall.
*Sur le prix ordinaire.



25 % DE RABAIS*
TOUS LES MEUBLES REMBOURRÉS
RECOUVERTS DE CUIR!
Canapés, causeuses et fauteuils au goût du jour.
Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire.
Meubles, rayons 501, 504 et 507.



30 % DE RABAIS*
MEUBLES DE CHAMBRE À COUCHER
En solde, tous nos meubles provenant
de ces prestigieuses maisons: Bassett,
Canadel, Keller, Shermag, Nadeau et American
Drew. *Sur le prix ordinaire



50 % DE RABAIS
FAUTEUIL PIVOTANT ET TABOURET,
EN CUIR NOIR
Dossier capitonné, appuie-tête et base de métal
noir. Ord. 299 \$. Jours la Baie 149 \$ l'ens.
Fauteuils, rayon 519.

OFFRE SPÉCIALE!
35 % DE RABAIS
MOQUETTE RICHMOND
DE CROSSLEY

Moquette certifiée Résistache
Luxura par Du Pont. En nylon
coupé ras, très dense, pratique
et moelleux comme tout!
Ord. 47,83 le m².

Solde

2989
le m²

QUANTITÉS LIMITÉES!



la Baie
SERVICE D'IMPÔT ASSURÉ
PAR HERTZBLACK

LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU
DIMANCHE 28 MARS 1993.

Ces meubles sont offerts à votre magasin la Baie
ou par son entremise. Veuillez prévoir un délai
de livraison de 4 à 8 semaines.